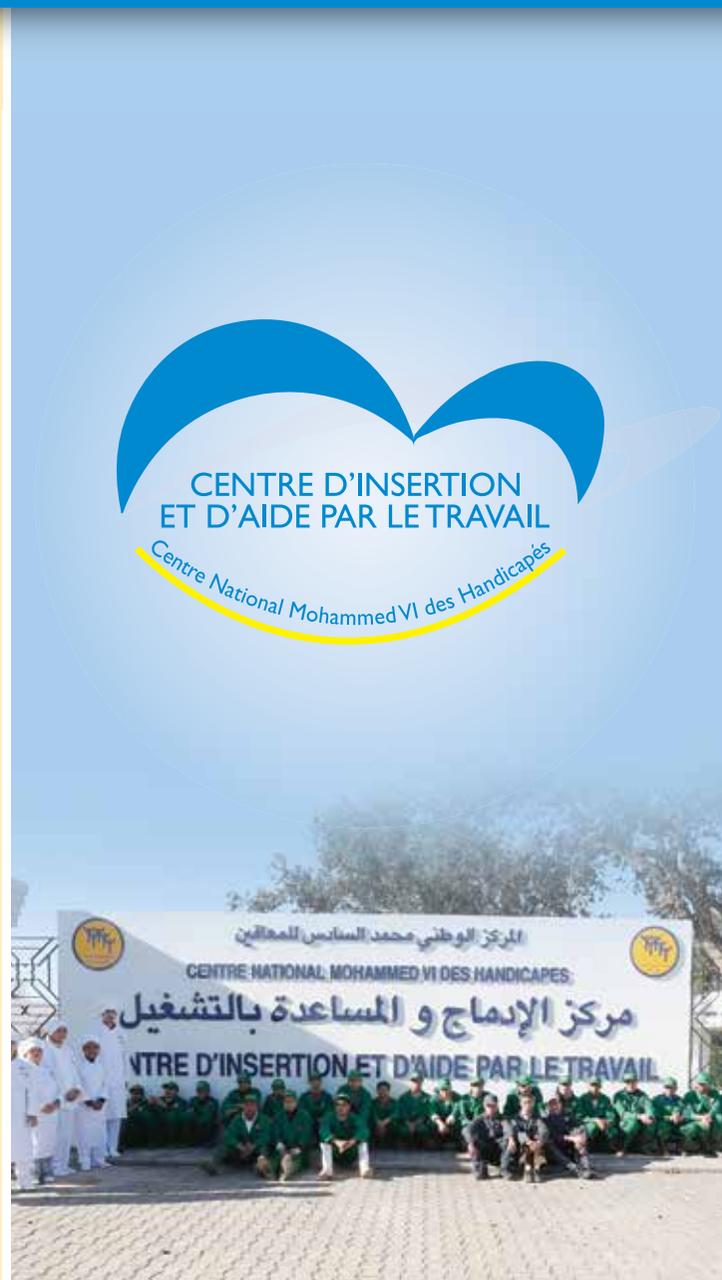


DOSSIER DE PRESSE

CENTRE D'INSERTION ET D'AIDE PAR LE TRAVAIL





“UNIS POUR AIDER LES DÉMUNIS”

Créée sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 1999, la Fondation Mohammed V Pour la Solidarité est une association reconnue d'utilité publique, qui œuvre pour le développement socio-économique du Maroc, en luttant contre toutes les formes de précarité et de pauvreté et en insufflant la valeur de la culture de la solidarité.

De par son action, la Fondation vise à améliorer les conditions de vie des populations en situation de précarité et à créer les conditions nécessaires à leur insertion socio-professionnelle.

Elle concentre ainsi ses efforts en faveur des jeunes, des femmes, des personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les populations défavorisées issues des milieux périurbains et ruraux, et porte une attention particulière aux Marocains Résidents à l'Étranger.

Sa devise : “Unis pour aider les démunis”.

La Fondation a construit son projet en prônant la culture de la Solidarité et en se reposant sur le principe incontournable de l'action partenariale ; deux fondamentaux garants de la durabilité et de l'efficacité des projets de développement. C'est ainsi que, sous l'impulsion des hautes orientations Royales, elle intervient en tant que levier de l'action sociale en associant à la réalisation de ses projets, divers intervenants qu'ils soient publics ou privés et en s'appuyant sur les potentialités locales et l'apport des populations cibles. Elle couvre des domaines très larges tels que l'éducation, la santé, le développement durable, la formation professionnelle qualifiante et l'humanitaire, et traite de problématiques sociales diversifiées et complexes.

En 17 ans d'action, la Fondation a développé une véritable plateforme solidaire. Celle-ci a démarré avec des interventions ponctuelles de secours et d'assistance aux démunis (distribution de produits de première nécessité et de matériels aux associations, remise d'équipements aux hôpitaux et centres de santé publics, aménagement de centres d'enfants...), pour se transformer et s'organiser autour de programmes intégrés et dédiés, axés sur le renforcement des capacités propres des populations cibles et mis en œuvre par l'approche du "Faire faire".

Conçus par thème et s'adressant à une frange de population spécifique, les programmes de la Fondation sont notamment structurés autour :

- de la prise en charge de la petite enfance;
- du soutien à la scolarisation;
- de la prise en charge socio-éducative des personnes en situation de handicap;
- de la formation professionnelle diplômante et qualifiante ainsi que de l'insertion socio-professionnelle, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des femmes;
- de l'accompagnement et du soutien au micro-crédit, de la très petite entreprise ainsi que des activités génératrices d'emploi;
- de la lutte contre les comportements addictifs;
- de l'action humanitaire (accueil des Marocains Résidant à l'Etranger, soutien alimentaire organisé pendant le Ramadan, assistance des ménages des villages enclavés et des zones montagneuses pendant la saison d'hiver et assistance ponctuelle pour les évènements liés à des catastrophes naturelles);
- du renforcement des équipements hospitaliers;
- et du soutien aux associations.



Le financement de ces programmes et actions est rendu possible grâce à la générosité publique qui s'illustre annuellement durant la Campagne Nationale de Solidarité, ainsi qu'à celle des donateurs réguliers de la Fondation, organisés dans le cadre d'un Comité de Soutien composé d'industriels, d'hôteliers, d'agriculteurs et d'agro-industriels, de holdings, de banquiers, de prestataires de services et de mécènes.

A fin 2015, et depuis sa création, la Fondation a réalisé des engagements de l'ordre de 5,174 Milliards de Dirhams dont 340 Millions de Dirhams alloués au financement des programmes et actions dédiés aux personnes en situation de handicap.

5,174* MILLIARDS
DE DIRHAMS
ENGAGÉS

340* MILLIONS
DE DIRHAMS
EN FAVEUR DES PROGRAMMES
POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP

* Données consolidées de l'activité de la Fondation Mohammed V depuis sa création à fin 2015

CHIFFRES CLÉS DES RÉALISATIONS DE LA FONDATION A FIN 2015

Réalisation et réhabilitation de **684** centres sociaux au profit des enfants, des personnes en situation de handicap, des femmes, des filles et des jeunes

Lancement de **198** projets et programmes de développement durable

Développement de **105** programmes de formation et **61** projets d'ingénierie sociale au profit des associations

Activation de **83** actions et programmes d'intervention humanitaire

Construction de **25** dispensaires, hôpitaux et structures médico-sociales

Equipped de **65** hôpitaux régionaux ou provinciaux

Contribution à **570** actions d'assistance médicale dans les milieux ruraux et périurbains

Opérations récurrentes :

17^{ème} édition de l'Opération Ramadan

16^{ème} édition de l'Opération Marhaba pour l'accueil de la Communauté Marocaine à l'Étranger

UN EFFECTIF TOTAL DE 5,7 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES

15.300 jeunes ont été admis à suivre les programmes des centres de formation et de qualification professionnelle

9.103 jeunes filles et étudiants ont été accueillis dans les foyers et internats

89.400 enfants et jeunes sont accompagnés en matière éducative, culturelle et sportive

6.000 femmes ont profité des services des centres socio-éducatifs et de formation

159.746 personnes ont bénéficié des programmes de développement durable (activités génératrices de revenus, microcrédit, soutien aux artisans, gîtes ruraux, coopératives féminines, alimentation en eau potable, électrification, etc.)

658.245 démunis ont bénéficié des actions des caravanes médicales de solidarité

6.014 personnes en situation de handicap sont suivies annuellement dans les centres spécialisés

14.897 personnes ont bénéficié d'une opération médico-sociale

2,3 millions personnes (femmes veuves, personnes âgées, handicapés...) ont reçu un soutien alimentaire pendant la période du Ramadan essentiellement

Près de **2.474.348** Marocains résidant à l'étranger ont bénéficié des services d'accueil, dont **80.266** personnes ont été assistées pour des problèmes d'ordre administratif, de transport, rapatriement de corps et pour assistance médicale

RÉALISATIONS 2015 DU CNMH DE SALÉ ET DE SES SECTIONS

LE CENTRE NATIONAL MOHAMMED VI DES HANDICAPÉS ET SES 5 SECTIONS RÉGIONALES DE SAFI, OUJDA, MARRAKECH, FES ET CASABLANCA.

28 CENTRES SPÉCIALISÉS OU MIXTES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL.

7.176 patients pris en charge en consultations médicales toutes spécialités confondues; dans les pôles médico-sociaux,
3.212 personnes ont bénéficié des prestations des cabinets dentaires
29.804 séances de rééducation (orthophonie, psychomotricité, kinésithérapie, orthoptie) ont été réalisées
146 appareils orthopédiques ont été fabriqués et mis à disposition

873 individus ont bénéficié de la prise en charge éducative, culturelle et artistique au niveau des pôles socio-éducatifs
5.048 personnes ont bénéficié de l'accompagnement social
1.279 bénéficiaires ont eu accès aux activités sportives, toutes disciplines confondues (salle omnisport, piscine couverte, salle de musculation)
115 jeunes stagiaires ont été inscrits à la formation professionnelle adaptée aux personnes souffrant d'un handicap mental (CNMH Salé et sections régionales de Marrakech et de Fès);



Les projets en faveur des personnes handicapées traduisent la volonté Royale d'assurer l'égalité des chances pour tous, en particulier en matière d'insertion socio-professionnelle. Les centres de prise en charge et d'accompagnement mis en place par la Fondation constituent des références et des exemples de réussite.

Le Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail de Salé, lancé par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, à l'occasion de la Semaine Nationale de Solidarité 2016, est un nouveau jalon qui vient offrir un cadre de travail adapté aux jeunes en situation de handicap mental par le biais d'une véritable activité économique.

**LE CENTRE D'INSERTION
ET D'AIDE PAR LE TRAVAIL,
PREMIÈRE EXPÉRIENCE
MAROCAINE POUR L'INTÉGRATION
PROFESSIONNELLE DES
PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP MENTAL**



LE CIAT, UN MODÈLE ORIGINAL D'OFFRE DE TRAVAIL ADAPTÉ POUR LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL AYANT REÇU UNE FORMATION QUALIFIANTE.

Le Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail est une réponse originale à la problématique d'exclusion socioprofessionnelle des jeunes en situation de handicap du marché de l'emploi et d'une marginalisation due au manque de cadre adapté à leurs besoins spécifiques en milieu ordinaire de travail.

Piloté par le Centre National Mohammed VI des Handicapés, filiale de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, le CIAT s'inscrit dans la droite logique des actions et programmes mis en œuvre par la Fondation, sous la supervision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, au profit des personnes en situation de handicap.

Une première phase du programme de formation au profit des personnes en situation de handicap mental a été initiée en 2010 par le CNMH et a permis à 74 jeunes en situation de handicap mental d'obtenir leurs certificats de qualification professionnelle, au bout d'une période de trois années. S'en est suivie en 2013, une expérience pilote d'immersion de ces jeunes lauréats dans un cadre de travail de production agricole, qui a été mise en place dans la Ferme du Centre de Bouknadel de la Fondation. Celle-ci a démontré la capacité des personnes en situation de handicap à s'intégrer et à évoluer dans un univers de travail encadré.

Partant de ce constat et en se basant sur des expériences réussies au niveau international, notamment l'ESAT en France (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), le projet de développement d'un centre d'intégration professionnelle pour les personnes en situation de handicap mental qualifiées a vu le jour à travers le CIAT.

Organisé sous forme d'établissement de protection sociale, le CIAT est la première structure marocaine à offrir un cadre de travail adapté aux jeunes en situation de handicap mental, dans le but de leur permettre l'accès à une insertion et à une autonomie sociale appréciée.

Son ambition est d'accompagner les usagers vers le milieu ordinaire, voire même d'aider à la création d'opportunités professionnelles par le biais de la très petite entreprise ou des activités génératrices d'emploi pour ceux qui possèdent les capacités requises.

Le CIAT se démarque ainsi par son caractère ambitieux et novateur, qui en fait un modèle dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap mental au Maroc.



LE CIAT DE SALÉ, UNE ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉE ET UNE OFFRE DE SERVICES OUVERTE AU GRAND PUBLIC.

Le CIAT de Salé permet aux jeunes en situation de handicap mental disposant de compétences professionnelles, acquises par le biais d'une formation qualifiante, d'exercer divers métiers.

Le centre est en effet conçu dans une démarche de travail régie par une logique d'entreprise. Plusieurs ateliers de travail, ou unités de production et de services, sont ainsi mis à disposition des jeunes travailleurs, et permettent de créer un univers de travail et de relations sociales adaptés et ouverts sur l'environnement de la cité.

Selon leur qualification, les jeunes travailleurs sont affectés à l'une des six unités mises en place dans le centre. Celles-ci couvrent la production en agriculture Bio, l'élevage de poulet Bio, la production horticole, les services de restauration et de boulangerie-pâtisserie et un atelier de montage de chaises roulantes destinées aux personnes en situation de handicap. L'activité professionnelle et sociale de chaque atelier est supervisée par un personnel qualifié, de manière à garantir un cadre de travail protégé. Les usagers sont en effet encadrés et accompagnés au quotidien par des éducateurs spécialisés, des techniciens, une assistante sociale et un infirmier.

Les produits issus de la production sont mis en vente au sein du CIAT, dans des espaces de vente dédiés, ouverts aux visiteurs. La commercialisation est directement gérée par les usagers.

Le grand public a accès à un restaurant, aux magasins de vente de paniers Bio, de plantes, de produits du terroir et de poulets fermiers. un espace Ferme a été également aménagé comme lieu pédagogique ouvert principalement pour les jeunes enfants et écoliers.

Parallèlement, et dans un objectif de promotion et de commercialisation des produits issus des activités agricoles du CIAT, une unité marketing et commerciale a été mise en place. Celle-ci définit et gère les points de vente CIAT extérieurs qui seront prochainement ouverts au grand public au niveau des supermarchés, des boutiques et des complexes commerciaux de grande affluence.

En effet, le CIAT décroisonnera ses activités, en s'ouvrant davantage sur l'environnement à travers des points de vente externes au niveau des villes de Salé, Rabat et Témara.

A ce titre, l'annexe de Guiche Loudaya ouvrira ses portes sous forme d'un centre de vente, qui comprendra notamment une blanchisserie où officiera du personnel embauché du CIAT.

Quarante et un (41) jeunes hommes et jeunes femmes (14 trisomiques et 27 en situation de retard mental) ont rejoint le CIAT pour cette première année de lancement. Leur intégration s'est faite sur la base d'une sélection opérée sur des critères précis : (à l'âge partir de 20 ans), la validation de la formation professionnelle qualifiante au Centre National Mohammed VI des handicapés, le niveau du retard mental ainsi que les aptitudes physiques et psychologiques liées au métier choisi.

Ils exercent une activité parmi celles proposées par le CIAT, et perçoivent en contrepartie un salaire ainsi que les droits sociaux de la mutuelle et de la retraite. Le travail des usagers est protégé par un contrat de travail liant le jeune en situation de handicap, ses parents ou tuteurs et le CIAT. Cela a été rendu possible grâce à l'accompagnement par le CNMH dans le processus de délivrance aux parents par le Tribunal de 1^{ère} Instance de Salé des jugements de tutelle, préalable réglementaire et juridique nécessaire assurant le respect des droits des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, les usagers bénéficient d'un suivi médico-social personnalisé permanent, auquel s'ajoutent des activités de soutien (formation continue, actions éducatives, culturelles et sportives).

Véritable modèle de référence, le CIAT met ses bénéficiaires dans de vraies situations de travail, assurant ainsi le développement de leur identité professionnelle, l'autonomie financière, l'estime de soi, la reconnaissance de l'autre : les bases fondamentales pour une participation active à la vie sociale.

L'aide par le travail productif qu'il propose permet ainsi une réelle insertion, et une transition encadrée vers le marché du travail ordinaire.





FICHE TECHNIQUE CIAT

CIAT : Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail, Projet de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et filiale du Centre National Mohammed VI des Handicapés, inauguré le 15 février 2016.

Mission : Garantir un emploi générateur de revenu à chaque personne en situation de handicap mental, dans une optique d'autonomisation et de participation sociale et professionnelle plus large et dans des milieux adaptés.

Coût de l'investissement : 36,5 Millions de Dirhams.

Partenaires : Crédit Agricole du Maroc, OFFPT, Ministère de l'Intérieur, Banque Centrale Populaire.

Bénéficiaires : Personnes en situation de handicap mental (trisomiques et retards mentaux), issus des centres de formation du CNMH.

Capacité d'accueil : 41 jeunes en situation de handicap mental au lancement en février 2016, 150 prévus pour 2017.

Composantes Production & Services : 6 unités – Agriculture Bio – Elevage Bio – Jardinage et Pépinière – Service de Restauration – Boulangerie et Pâtisserie – Montage de chaises roulantes.

Annexes : Bouknadel pour la production agricole Bio et Guiche Loudaya pour le service de blanchisserie et la vente en magasins.

Equipe des encadrants à plein temps : Educateurs spécialisés, techniciens, Assistante Sociale, Infirmier et Infirmier (CNMH).

Accompagnement médical et socio-éducatif : staff multidisciplinaire du CNMH.

La Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, réaffirme que toutes les personnes en situation de handicap doivent avoir « la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et un milieu de travail ouvert, favorisant l'inclusion et accessible aux personnes handicapées »

CENTRE D'INSERTION ET D'AIDE PAR LE TRAVAIL
Km 8,5 Route de Meknès, Sala Al Jadida

FONDATION MOHAMMED V POUR LA SOLIDARITÉ
3, Rue Arrissani, Hassan
Tél : +212 (0) 537 26 36 37/38
Fax : +212 (0) 537 26 36 39